

Délibération
Du Comité Syndical
Du 18 décembre 2025

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 23/12/2025

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 22/12/2025

Id S2low : 062-256204033-20251218-EAT1_18_12_2025-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



EAT1 : Acquisition de bus standards et de bus articulés – PPI 2027/2028

Rapporteur : Monsieur Philippe MIGNONET, Président du SITAC

Le Plan Pluriannuel d'Investissement du SITAC approuvé par délibération du 27 mars 2024, prévoit le renouvellement de la flotte de bus sur les trois prochaines années comme suit :

	2026	2027	2028
Bus standards	1	5	0
Bus articulés	2	3	6

Le respect de ce calendrier est nécessaire pour maintenir un parc de véhicules en bon état de fonctionnement.

Il est précisé que les minibus (navettes de centre-ville) ne sont pas intégrés dans le programme de renouvellement du parc et que le SITAC devra nécessairement mettre à jour le plan pluriannuel d'investissement en 2028 en fonction du niveau de service qui sera proposé à l'échéance de la Délégation de Service Public actuelle.

Le véhicule standard qui entrera dans le parc en 2026 sera le premier véhicule 100% électrique de la flotte du SITAC.

Pour poursuivre l'expérimentation de cette motorisation, il semble opportun d'acheter un second véhicule standard électrique sur 2027.

Le montant estimé pour ce type de véhicule avec les équipements embarqués du réseau (cellules de comptage, écrans d'information voyageurs...) est de 600 000€.

Pour les 13 autres véhicules à acquérir sur 2027 et 2028 (4 standards et 9 articulés), il est proposé d'engager un appel d'offres européen ouvert sous forme de marché à bons de commande.

Pour permettre de bien appréhender l'intérêt de la motorisation hybride électrique par rapport à la motorisation thermique EURO VI, il sera demandé au candidat de répondre à une offre variante avec un moteur mild-hybride.

Le montant estimé du marché à bons de commande pour les 13 véhicules à acquérir sur 2 ans est de 5 920 000€HT.

Les crédits nécessaires seront inscrits sur les budgets primitifs 2026 et 2027.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à engager un appel d'offres ouvert européen sous forme de marché à bons de commande avec deux lots (un lot pour chaque type de véhicule) et une variante par lot pour la technologie mild hybride ;

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à recourir à une centrale d'achat (CATP ou UGAP) pour l'acquisition du véhicule standard électrique.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ADOPOTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi douze décembre.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Anne DECAESTECKER
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Jean-Marc LEROY
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ
Monsieur Dominique DARRE
Monsieur Daniel DIWUY

Excusés :

Madame Patricia BASSET
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Bernard DELALIN, pouvoir à Michel HAMY
Monsieur Jean-Michel DORET
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX, pouvoir à Yves SANDRAS
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN

Absents :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Patrice CAMBRAYE
Monsieur Jean-François LACROIX
Madame Maïté MULOT-FRISCOURT
Monsieur Jean-Luc MAROT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT